



PRÉFET DE LA SEINE- MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ

Rouen, le 2 septembre 2022 - 23H45

Le préfet de la Seine-Maritime a activé le centre opérationnel départemental pour coordonner les opérations relatives à un feu couvant dans l'une des cales du navire vraquier "EPIC" (pavillon îles Marshall), de 190 mètres de long et de 32m de large, amarré sur un quai du port Haropa de Rouen, au niveau de la commune de Petit-Couronne.

47 sapeurs pompiers et 15 engins sont engagés, incluant une équipe spécialisée en risques chimiques et technologiques. Les éléments clés à ce stade sont les suivants :

- aucune victime ni aucun blessé n'est à déplorer ;
- il n'y pas de risque de propagation ;
- tous les capteurs de toximétrie du SDIS sont déployés, ne révélant aucune détection à ce stade ;
- il n'y a pas de rejet extérieur ni de pollution ;
- la situation n'implique pas l'arrêt du trafic fluvial, et ne présente pas de danger pour la population.

Ce navire est chargé de débris métalliques. Ce feu couvant, dont l'origine est inconnue, est localisé dans l'une de ses 5 cales, qui en contient environ 8 000 tonnes.

Plusieurs moyens de refroidissement du navire ont été déployés : par remplissage de ses ballasts et aspersion de la coque réalisés par l'équipage (appuyés par les sapeurs-pompiers), et par un remorqueur incendie du port de Rouen dépêché sur place.

Le système d'extinction du navire s'avère défaillant. Une tentative de réparation de ce système est en cours. Des moyens alternatifs d'extinction sont par ailleurs à l'étude.

Cette opération d'extinction est susceptible de s'étaler dans la durée.